

Pose de la 1ère pierre du centre municipal de santé de Nanterre

Nanterre - Mercredi 18 janvier 2023

Discours de Georges Siffredi

Président du Département des Hauts-de-Seine

Monsieur le Maire,
Monsieur le Vice-président de la Métropole du Grand Paris, cher Eric Cesari,
Madame la Vice-présidente de la Région, chère Farida Adlani,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

Le centre municipal de santé qui ouvrira ses portes ici témoigne de la relation de travail solide nouée entre le Département et les communes – toutes les communes – des Hauts-de-Seine au service de nos concitoyens.

Partenaires naturels, nos collectivités de proximité, ville et département, sont reconnues et appréciées des Alto-séquanais parce qu'elles mènent un travail commun d'amélioration de leur cadre de vie et de leur bien-être.

Cette collaboration fructueuse est pleinement symbolisée par nos contrats de développement, un dispositif unique qui a permis de simplifier et d'assouplir notre cadre d'intervention départemental, de le rendre plus lisible et d'offrir une vision pluriannuelle aux élus pour leur garantir un financement pérenne.

Depuis 2013, nous avons ainsi mobilisé plus de 27 millions d'euros pour Nanterre par le biais de ces contrats.

Le dernier en date, Monsieur le Maire, qui court jusqu'en 2023, voit l'engagement du Département renforcé pour atteindre 11 millions d'euros, soit une hausse de 36 % par rapport à la période précédente, ce qui démontre toute l'attention que notre collectivité porte à sa Ville-préfecture et à ses habitants.

Ces montants conséquents permettent de nombreuses réalisations comme les réhabilitations des groupes scolaires Miriam-Makeba et des Pâquerettes, les opérations d'aménagements des cœurs verts, de la rue de Strasbourg et des allées de la Cité, et bénéficient actuellement aux aménagements urbains autour du pôle gare de Nanterre-Ville.

Notre participation à ces projets de grande ampleur pourra se prolonger très prochainement avec les financements qui seront mobilisés par « Quartiers d'avenir », notre programme de renouvellement urbain qui est ouvert à de nombreux quartiers de Nanterre, comme Le Parc Sud et ses tours Aillaud, la Cité des potagers et le Chemin de l'Île.

Seul le prononcé fait foi

Ce dispositif innovant promeut la mixité des quartiers, avec des requalifications ambitieuses en matière de logements comme d'équipements publics pour améliorer concrètement le cadre de vie de nos concitoyens.

Education, cadre de vie, sport, culture, enfance, famille et jeunesse : les champs d'actions de ce travail commun sont nombreux pour répondre aux attentes exprimées.

Au plus près du terrain, en s'adaptant aux spécificités et aux enjeux locaux qui diffèrent d'une commune à une autre, le Département participe ainsi à l'amélioration des services de proximité auxquels les Alto-séquanais sont légitimement attachés et qui participent de leur bien-être.

C'est donc dans le cadre de ce dispositif de contractualisation que le Département apporte son soutien à ce nouveau centre municipal de santé voulu par la Ville.

Nous mobilisons ainsi 3,2 millions d'euros, soit 35 % du montant de l'opération, pour cet équipement moderne et de qualité.

Notre partenariat ira au-delà du seul financement, et s'exercera dans la diversité des actions qui seront conduites au sein de l'établissement, puisque, en complément de l'offre de services proposée par la Ville, le Département interviendra au titre de ses actions de protection maternelle et infantile et de son centre d'éducation sexuelle.

Ces services départementaux mènent de front une action résolue pour détecter précocement les maladies et les troubles et pour suivre les familles et les enfants. Ils ont aussi une vocation d'information, notamment auprès des plus jeunes.

A ces services s'ajoute notre Bus Santé Femmes, porté par l'Institut des Hauts-de-Seine, qui accompagne les femmes les plus fragiles et les plus éloignées de notre système de santé.

Véritable antenne mobile de prévention, il propose une équipe pluridisciplinaire de professionnels permettant un accueil global.

Oui, c'est cet effort de prévention, trop peu développé dans notre système de santé actuel, qui concentre l'attention du Département, de la santé féminine à celle des jeunes et des personnes âgées.

Cette complémentarité entre les actions municipales et départementales, nous souhaitons qu'elle se poursuive pour l'ensemble des dispositifs de solidarités locales.

Car il s'agit du meilleur moyen d'éviter les ruptures dans le parcours de soins et d'accompagnement de nos concitoyens, de faciliter leurs démarches et ainsi d'assurer un suivi de proximité qui soit global et de qualité, et qui contribue pleinement à leur bien-être.

Vous le voyez, le Département agit donc, en pleine complémentarité avec les Villes, dont Nanterre, pour la prévention et l'accès à la santé dans les Hauts-de-Seine.



www.hauts-de-seine.fr

